

Communiqué de presse

Düsseldorf, 28 octobre 2021

Prix des matières premières et de l'énergie : Menace vitale pour l'industrie européenne de la fonderie – Un appel à conclure des accords bilatéraux

Les prix des matières premières, de l'énergie et de la logistique se sont envolés tandis que les stocks européens d'un nombre croissant de composants de production risquent d'être épuisés dans les prochaines semaines. La répercussion de ces augmentations de coûts inévitables n'apparaît pourtant pas aller de soi pour tous.

Les principales matières tels que la ferraille, la fonte brute, l'aluminium, le cuivre, le coke, les alliages et les produits chimiques, ainsi que les palettes en bois et les caisses grillagées ne sont que quelques-unes de celles dont le prix a augmenté jusqu'à 250 % au cours des 12 derniers mois. Quant aux inquiétudes les plus récentes, elles portent sur la dramatique pénurie mondiale de magnésium, métal principalement extrait en Chine. Les stocks européens en seront épuisés dès novembre d'où une explosion de son prix qui vient de passer de 2 000 à 12 000 USD ... et une pression supplémentaire sur les liquidités des fonderies. En effet, le magnésium est certes utilisé comme matériau unique pour certaines pièces mais il est surtout un élément d'alliage critique pour la fabrication de pièces en fonte ou en aluminium. En d'autres termes, c'est la levure de boulanger du fondeur. Et les pièces de fonderie ainsi réalisées sont – serait-ce en petites quantités – nécessaires quasiment sur tous les marchés, de l'automobile à l'aviation, en passant par la production d'énergie et dispositifs médicaux.

Autre préoccupation critique : les fournisseurs d'énergie ont commencé à résilier les contrats de clients souvent fiables et fidèles, préférant s'acquitter de l'indemnité de rupture plutôt que d'honorer leurs engagements de livraison. La nécessité de conclure de nouveaux contrats de fourniture se traduit alors par des coûts nettement plus élevés pour les fonderies concernées... et s'avère particulièrement problématique pour des petites et moyennes entreprises (PME) dès lors qu'elles n'avaient pas pu anticiper dans leurs calculs de prix cette énorme hausse de tarifs, absolument imprévisible.



Et comme si cela ne suffisait pas, les clients continuent pour la plupart à exiger des « *accords de solidarité* », ou, en d'autres termes, de la « *productivité* » additionnelle à celle, déjà très lourde, contractuellement convenue... et ce, alors même que, rappelons-le, la marge des fonderies ne se situe souvent qu'entre 2 et 3 %.

Pour résumer : nombre de fonderies affrontent aujourd'hui une grave menace pour leur survie même et pourraient, de ce fait, arrêter de produire, accentuant alors encore les dysfonctionnements actuels d'une chaîne de valeur européenne d'ores et déjà en grandes difficultés. Et dès lors que la plupart des fonderies sont profondément ancrées dans leur environnement local, leur disparition aggraverait aussi la situation économique et de l'emploi de ces régions d'ores et déjà confrontées à plusieurs décennies de mutations industrielles.

Puisque les fonderies ont, jusqu'à présent, toujours été des partenaires de confiance pour leurs clients, ces derniers devraient être ouverts à des discussions bilatérales afin de prendre des décisions adaptées à cette situation critique et d'instaurer une nouvelle équité. A ce titre, il pourra s'agir notamment de réviser les prix contractuels conformément à l'évolution de celui des matières premières, de payer rapidement les factures des fournisseurs voire de procéder à des paiements anticipés. Certes, des communications régulières et fiables de leurs besoins par les clients contribueraient déjà à une meilleure planification par les fournisseurs de leur approvisionnement en matières premières. Mais, cela ne suffirait pas à résoudre le problème des prix. À long terme, nous devons impérativement renforcer nos liens tout au long de la chaîne de valeur, à une large échelle européenne.

La préservation de l'emploi et le succès du Green Deal Européen n'exigent pas seulement le soutien des Etats mais aussi une relation de coopération entre fournisseurs et clients !

Informations générales sur le CAEF:

Le CAEF est l'organisation qui chapeaute les associations nationales de fonderie européennes. L'organisation, fondée en 1953, compte 22 États membres européens et s'efforce de promouvoir les intérêts économiques, techniques, juridiques et sociaux de l'industrie européenne de la fonderie. Le CAEF agit également en vue de développer les industries nationales de la fonderie et de coordonner leurs intérêts internationaux communs. Le secrétariat général est situé à Düsseldorf depuis 1997.

Le CAEF représente 4 700 fonderies européennes. Près de 300 000 employés génèrent un chiffre d'affaires de 43 milliards d'euros. Les fonderies européennes recrutent 20 000 ouvriers et ingénieurs par an. Les principaux secteurs clients sont, par exemple, l'automobile, la mécanique générale, le bâtiment et l'électrotechnique. Aucun secteur industriel n'existe sans l'utilisation de composants moulés.

Pour plus d'informations, consultez le site www.caef.eu.

Traduction française: Fédération Forge Fonderie

Contact CAEF :

Fynn-Willem Lohe

CAEF The European Foundry Association

phone: +49 211 68 71 – 277

e-mail: fynn.lohe@caef.eu
